

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Castelnau d'Arbieu
32500 Castelnau d'Arbieu

Département du Gers

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal 18 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 18 janvier à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie.

PRESENTS : CALVI Cristelle, COLAS Mathieu, LACAYO Christiane, SOLANA Claude, TARBOURIECH Olivier, BORDES RANDIMBIVOLOLONA Odile, CIAPA Emmanuel, LAGARDE Pascal, POLES Daniel

ABSENTS EXCUSES : TASSART Jennifer

SECRETAIRE : O. BORDES

- Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2021 ;
- Travaux jardin paysager : plan de financement
- Travaux mise aux normes WC publics : plan de financement
- Achat terrain M et Mme FRANCOTTE
- CCLG : modification des statuts, PLUi
- Aménagement multisport terrain de tennis
- Questions diverses

Approbation compte-rendu 29 octobre 2021

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Travaux jardin paysager : plan de financement :

Le montant prévisionnel des travaux est de 192887.50 € HT, soit 231465.00 € TTC, auxquels s'ajoute la maîtrise d'œuvre à 13781.26 € HT soit 16537.51 € TTC. Ce qui porte le montant à **206668.76 € HT** soit **248002.51 € TTC**

Les montants des subventions obtenus ou sollicités :

Région : 39508.00 € Etat (DETR) : 52524.07 € Europe (LEADER) : 73302.94

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Travaux mise aux normes WC publics : plan de financement

Le montant prévisionnel des travaux est de **6208.00 € HT**, soit **7449.60 € TTC**.

Les montants des subventions ne sont pas connus, ils sont estimés (40 % du montant HT pour la DETR, soit 2483.20 €, 25 % pour la Région, soit 1552.00 €, 10 % pour le Département soit 620.80 €))

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Achat terrain parcelle D 394

M le Maire présente la proposition de M et Mme FRANCOTTE de vendre à la Commune une parcelle située au Village. Il s'agit de la parcelle D 394 d'une surface de 40 m², située le long du jardin paysager. Dans leur courrier, M et Mme FRANCOTTE proposent la somme de 800 € pour la parcelle.

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions l'achat de la parcelle aux prix et conditions de M et Mme FRANCOTTE

CCLG : modification des statuts PLUi :

M. le Maire fait savoir aux membres du Conseil municipal que le Conseil de la communauté a décidé, par délibération du 10 décembre 2021, de procéder à la modification des statuts communautaires nécessaire pour intégrer la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », transmise automatiquement depuis le 1er juillet dernier à la communauté de communes conformément aux dispositions de l'article L211-2 du code de l'urbanisme.

Il rappelle la procédure de modification statutaire prévue à l'article L.5217-11 du CGCT et soumet cette modification statutaire à l'avis du conseil municipal

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Aménagement multisport terrain de tennis

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le terrain de tennis est en accès libre. Le filet nécessite d'être changé. Nous profitons de cette occasion pour accroître l'usage du terrain en donnant la possibilité d'y réaliser d'autres sports.

L'aménagement consistera en la mise en place d'un filet de tennis amovible et en 2 buts multisports (foot, hand, basket).

Cela vise à offrir aux « jeunes » plus d'opportunités de loisirs sur la commune.

La pratique du tennis restera prioritaire sur les autres activités.

Budget estimé (selon fournisseurs) :

Filet de tennis amovible : 1500 €

2 Buts multisports : 3000 €

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Questions diverses :

Communauté de Communes Lomagne Gersoise, Commission Urbanisme et Habitat : les travaux d'études concernant le PLUi vont démarrer .

SIDEL : études pour la modification de la tarification des ordures ménagères : tarification incitative afin d'encourager à un meilleur tri des déchets.

Fin de la séance à 22 h 15

Signature du secrétaire



du maire

